

Je publie [la réponse qui m'a été adressée par Hervé Novelli](#), secrétaire d'Etat au tourisme, à la question écrite que je lui ai posée au sujet des augmentations abusives des locations d'espaces accueillant des mobil homes. Je précise que cette réponse ne me paraît pas suffisante. Il m'apparaît en effet qu'il faut aller au-delà des « recommandations » et des termes de la charte signée par la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air et la fédération française de camping-caravaning, même si ce document est, bien sûr, utile, et mettre en œuvre des mesures plus contraignantes pour que les abus constatés cessent effectivement. En cette période de crise, les augmentations abusives qui ont été constatées peuvent conduire les familles concernées à réduire leur durée de vacances, à y renoncer, ou à être confrontées à des lourdes difficultés financières.

Jean-Pierre Sueur